

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Registre

Réserve
au
Moniteur
belge



20000865

20 DEC. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Greffier

N° d'entreprise : **0707 970 831**

Nom

(en entier) : **AMETHYST**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **AVENUE DES CROIX DE GUERRE 311/19 - 1120 BRUXELLES**

Objet de l'acte : REPARTITION DES PARTS

Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 19/12/2019

La séance est ouverte à 17h00 sous la présidence de Monsieur Youness AKHRIF; sont présents Messieurs Kaffi Mohamed et Nerinckx Elvis.

La majorité des parts étant acquise, l'assemblée est donc valablement constituée pour délibérer sur son ordre du jour suivant : Répartition des parts

L'assemblée générale approuve les propositions du président et marque son accord sur la répartition des parts.

La répartition des 100 parts est désormais : Youness AKHRIF (85 parts) – Mustafa SATOURI (5 parts) – Samir EL AMINE (5 parts) - Elvis NERINCKX (5 parts)

YOUNESS AKHRIF
GERANT

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).